

Date de transmission de l'acte: 03/04/2025

Date de reception de l'AR: 03/04/2025

062-216208694-DE_009_2025-DE

AGEDI



République Française
Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
COMMUNE DE WAILLY

Séance du lundi 31 mars 2025

Délibération N° DE_009_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	11	12
Date de la convocation : 26/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
12	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le trente et un mars deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Mickaël AUDEGOND.

Présents : Mickaël AUDEGOND, Henri MACE, Didier LETERME, Colette NOURRY, Ingrid LORIDANT, Dominique LEFEBVRE, Franco GRACEFFA, Frédéric PONTHEUX, Jean-Marc CLABAUX, Gaëtane DELATTRE, Lydie NOIRET

Représentés : Gautier MOERMAN représenté par Didier LETERME

Absents et Excusés : Jérémy PRONIEZ, Nathalie BART, Martine CAPPON

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Gaëtane DELATTRE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Accord autorisant Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de Fond de Concours auprès de la Communauté Urbaine pour les travaux de sécurisation de l'école

Monsieur le Maire expose à l'assemblée délibérante :

La commune souhaite engager des travaux de sécurisation au niveau de l'école.

Pour boucler le plan de financement nous souhaitons solliciter un fond de concours auprès de la Communauté Urbaine d'Arras.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à solliciter et à encaisser un fond de concours auprès de la Communauté Urbaine d'Arras pour les travaux de sécurisation de l'école.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter et à encaisser un fond de concours auprès de la Communauté Urbaine d'Arras pour les travaux de sécurisation de l'école.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Maire,
Mickaël AUDEGOND

DE_009_2025